

SECTION 352: MINISTÈRE DE LA FEMME, DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANT

SECTION 352: MINISTERE DE LA FEMME, DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANT

I.PRESENTATION GENERALE

I.1. Situation du secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

Au titre de la gouvernance

- la faiblesse du cadre réglementant le partenariat avec les ONG et les structures privées ;
- l'insuffisance de l'offre et de la qualité des services de base ;
- la faible synergie d'actions entre les services en charge de la communication et les structures du Ministère ;
- l'insuffisante opérationnalisation du système de gestion et de collecte de données sur les thématiques du Ministère.

Au titre de la femme et de l'approche genre

- la méconnaissance des textes de lois, conventions et instruments internationaux favorisant l'adoption de l'approche genre ;
- la faible appropriation et institutionnalisation de l'approche genre dans les structures étatiques et privées ;
- l'insuffisante opérationnalisation des dispositifs de promotion du genre ;
- la faible application des engagements et recommandations internationaux en matière de genre et d'équité ;
- la faiblesse des mécanismes de lutte contre les Violences Basées sur le Genre ;
- le faible taux d'alphabétisation des femmes ;
- la faiblesse du cadre juridique, institutionnel et pédagogique des IFEF ;
- l'insuffisance de l'offre de service et de la qualité de formations dans les IFEF ;
- la faiblesse des partenariats stratégiques pour une meilleure insertion professionnelle des diplômées des IFEF.

Au titre de la famille

- l'insuffisance d'accompagnement des couples en difficulté ;
- l'insuffisance de dispositions réglementaires et institutionnelles de protection de la famille ;
- l'insuffisante vulgarisation des instruments de protection ;
- l'insuffisante implication parentale et communautaire en matière d'éducation ;
- la faible capacité socio-économique des familles ;
- la faible capacité des familles en compétences de vie familiale ;
- la faible connaissance des droits et devoirs des membres de la famille.

Au titre de la protection de l'enfant

- la faiblesse des mécanismes nationaux de lutte contre les violences, abus, exploitations et maltraitances des enfants ;
- l'existence de problèmes éducationnels dans les familles ;
- la faible coordination interne et externe en matière de protection des enfants et adolescents vulnérables ;
- le non-respect des droits, devoirs et obligations des enfants dans la famille et dans les communautés ;
- la mise en œuvre fragmentaire et à petite échelle des projets et actions du fait de la multitude de structures en charge de l'enfant ;
- la persistance des barrières communautaires dans les initiatives des communautés, en matière de protection de l'enfant ;
- la faiblesse du cadre institutionnel de protection et de prise en charge des enfants y compris les enfants addicts à la drogue.

Au titre de l'autonomisation de la femme

- la faible application des dispositions juridiques et normatives relatives à l'autonomisation de la femme ;
- l'absence de textes réglementant le travail domestique des femmes ;
- le poids des normes sociales ;

- l'insuffisance du fonds dédié au financement des activités des femmes ;
- l'insuffisance de formation au développement personnel et le manque de leadership des femmes ;
- la difficile transition vers l'emploi formel des femmes.

I.1.2. Réponses apportées

Au titre de la gouvernance

- la prise de textes réglementaires en matière de promotion de la femme, de la famille et de la protection des enfants ;
- l'existence de quatre (04) bases de données sur les VBG, la protection de l'enfant, les Orphelins Enfants Vulnérables (OEV) et les Enfants Adolescents Vulnérables (EAV) ;
- la production des annuaires statistiques 2019, 2020, 2021 et 2022 sur les VBG, la protection de l'enfant, les OEV et les EAV ;
- la réalisation de missions trimestrielles de supervision, de contrôle et d'appui conseil dans les structures du Ministère ;
- la mise en place de cadres de concertation conjoints ;
- le renforcement des capacités de chefs de service et autres personnels du Ministère ;
- l'opérationnalisation de dix (10) applications web ;
- la création et la mise à niveau de structures socio-éducatives (centres d'accueil et de transit pour enfants en situation de rue, IFEF, CPPE, CACE, CSE).

Au titre de la femme et de l'approche genre

- l'organisation de séances de sensibilisation sur les questions de genre et droits des femmes ;
- la formation des femmes candidates aux législatives ;
- l'installation de cellules genre y compris la formation des points focaux dans les ministères techniques et institutions ;
- l'édition d'un bulletin genre dénommé « le Genre Aujourd'hui » pour la promotion des droits de la femme ;
- l'élaboration de la cartographie et des niches d'expertises des ONG actives en matière d'approche genre et d'équité ;
- la sensibilisation et la formation des leaders communautaires et religieux sur l'approche genre ;
- l'installation de nouvelles plateformes de lutte contre les VBG ;
- le renforcement des capacités des acteurs pour la prévention, la référence, la prise en charge des VBG, le management et le leadership ;
- l'assistance en vivres et non vivres à des femmes et enfants vulnérables ;
- la prise en charge médicale et judiciaire des victimes de viol déclarées ;
- la formation et l'encadrement de femmes dans les IFEF et les communautés.

Au titre de la famille

- l'adoption de dispositions réglementaires et institutionnelles de protection de la famille ;
- la formation de couples à la gestion des ressources familiales ;
- la sensibilisation des familles à la promotion des valeurs morales et familiales ;
- la formation de couples candidats au mariage ;
- l'appui en vivres et non vivres à des ménages vulnérables ;
- l'écoute et l'orientation de couples en difficulté ;
- la définition des indicateurs sur la thématique famille, en vue de la production de données statistiques.

Au titre de la protection de l'Enfant

- la mise en œuvre du projet « Strong families » pour la formation et la médiation entre enfants en situation de vulnérabilité ;
- la mise en œuvre de projets contribuant à l'amélioration de la prévention et de l'offre de service aux enfants et adolescents vulnérables y compris les OEV et leurs familles ;
- la formation des intervenants sociaux et acteurs de protection de l'enfant (travailleurs sociaux, ONG) sur les procédures de prise en charge de qualité des OEV et autres enfants / adolescents vulnérables ;
- l'appui en vivres, non vivres et assistance médicale à des enfants en rupture sociale ;
- l'organisation de maraudes d'identification et de prise en charge des enfants en situation de rue dans le District d'Abidjan et autres régions de la Côte d'Ivoire ;
- le recrutement de personnels spécialisés dans la prise en charge des enfants addicts aux psychotropes ;

- la prise en charge d'OEV par le programme de soutien aux enfants et à leurs familles affectées par le VIH sida, dans le cadre de l'appropriation et suivant l'AQ (Assurance Qualité) ;
- l'octroi de subvention à des ONG qui assurent l'offre de services de qualité aux EAV et OEV suivant les standards ;
- la prise en charge et le suivi des enfants victimes de traite et d'exploitation.

Au titre de l'Autonomisation de la femme

- la sensibilisation des populations sur les enjeux de l'autonomisation de la femme ;
- la mise en œuvre du fonds Femmes et Développement dédié à l'autonomisation de la femme ;
- l'existence du document de stratégie Nationale d'autonomisation de la femme ;
- la création d'usines et l'appui en matériels et outillages techniques aux groupements féminins à travers les projets USIFEM et « Autonomisation de la Femme rurale » ;
- la sensibilisation des femmes sur leurs droits / devoirs et sur la santé de la reproduction ;
- la formation de femmes en entrepreneuriat, gestion d'AGR, gestion coopérative, AVEC, compétences de vie sociale, leadership et Management.

I.1.3. Défis et priorités

Au titre de la gouvernance

- le renforcement du cadre réglementaire régissant le secteur ;
- le renforcement et la mise en œuvre des cadres stratégiques et réglementaire en matière de protection de l'enfant ;
- la réalisation d'une étude sur les déterminants du secteur ;
- la mise en place d'un système intégré de collecte de données statistiques.

Au titre de la femme et de l'approche genre

- le renforcement du statut et de la position sociale de la femme au sein de la famille et de la communauté ;
- le renforcement de l'accès et du positionnement des femmes au niveau des sphères de décision ;
- l'intégration de l'approche genre dans les mesures et les interventions de développement ;
- le renforcement du cadre juridique et institutionnel des IFEF ;
- le développement de partenariats stratégiques pour une meilleure insertion des diplômées des IFEF ;
- le renforcement de la lutte contre les violences basées sur le genre.

Au titre de la famille

- l'application et la prise des dispositions réglementaires et institutionnelles de promotion de la famille;
- l'autonomisation socioéconomique des familles ;
- la consolidation des valeurs fondamentales au sein des familles et des communautés ;
- le développement de la responsabilité et de la compétence parentale et communautaire en matière d'éducation ;
- l'adoption et la mise en œuvre de la politique nationale de la famille.

Au titre de la protection de l'enfant

- le renforcement du cadre de gouvernance, de planification, de coordination, de suivi et d'évaluation en matière de protection de l'enfant ;
- l'offre de service de qualité aux enfants vulnérables y compris les OEV ;
- le renforcement des capacités des plateformes de protection de l'enfant.

Au titre de l'autonomisation de la femme

- le développement de la culture entrepreneuriale et la promotion du leadership chez les femmes ;
- l'implication du secteur privé (emplois et opportunités d'affaires) et des organisations de la société civile (véritables acteurs de développement ou de changement social) ;
- la mise à disposition de données et d'informations stratégiques, en vue de l'autonomisation de la femme ;
- l'accès des femmes au financement ;
- la mise en œuvre de la stratégie nationale d'autonomisation de la femme ;
- l'accompagnement des femmes du milieu rural et urbain à travers la mise en œuvre de projets structurants ;

- la sensibilisation des populations sur les enjeux de l'autonomisation de la femme ;
- l'adoption du document de la stratégie nationale d'autonomisation de la femme.

I.2. Politique Sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- le renforcement de l'efficacité de l'intervention des structures du Ministère ;
- la mise en œuvre des cadres stratégiques liés à la protection, à la promotion et à la valorisation de la femme ;
- la mise en œuvre d'un cadre de protection, de promotion et de renforcement de l'institution familiale ;
- le renforcement des mécanismes communautaires, institutionnels et législatifs de protection sociale, administrative et judiciaire des enfants ;
- la promotion de l'inclusion des femmes au processus de développement et leur accès de façon équitable aux fruits de la richesse.

I.2.2. Résultats stratégiques

- la gouvernance du Ministère est améliorée ;
- l'égalité des sexes et la justice sociale sont promues ;
- l'institution familiale est protégée, promue et renforcée ;
- les mécanismes de protection de l'enfant sont renforcés ;
- la femme est promue sur le plan économique, social et juridique.

I.3. Missions du Ministère

Conformément au décret n°2022-301 du 04 mai 2022 portant attributions des membres du Gouvernement, en son article 30, le Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière de promotion de la Femme, de la Famille et de protection de l'Enfant.

A ce titre, en liaison avec les différents départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

En matière de promotion de la Femme et de la Famille :

- promotion économique, sociale et juridique de la femme ;
- promotion du Genre ;
- lutte contre les violences exercées sur les femmes et les filles, en liaison avec le Ministre chargé de la Justice et des Droits et l'Homme ;
- sensibilisation et information de la communauté sur les droits de la femme ;
- assistance et conseil aux femmes et aux filles en difficulté, notamment aux filles-mères, aux veuves, aux femmes victimes de violences conjugales ;
- promotion, coordination et suivi des activités socio-économiques concernant la femme ;
- promotion, coordination et suivi des mouvements coopératifs et mutualistes féminins en milieu urbain et rural, en liaison avec les Ministres concernés ;
- gestion et coordination des institutions publiques et privées d'éducation féminine ;
- mise en œuvre des mesures favorisant la protection et l'épanouissement des citoyens dans le cadre de la famille ;
- promotion des valeurs sociales et morales dans la famille ;
- développement de la prise de conscience, de la responsabilité réciproque et du respect des droits et obligations de chacun des membres de la famille ;
- sensibilisation des populations aux programmes de planification et de bien-être familial ;
- sensibilisation des femmes sur la prévention du VIH/SIDA, en liaison avec le Ministre chargé de la Santé.

En matière de Protection de l'enfant :

- élaboration et suivi des lois et règlements en matière de Protection de l'enfant, en liaison avec le Ministre chargé de la Justice ;
- lutte contre les violences exercées sur les enfants, en liaison avec le Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme ;
- sensibilisation et information de la communauté sur les droits de l'enfant ;
- mise en œuvre des programmes d'éducation et d'assistance aux enfants mineurs en difficulté et aux enfants de la rue, en liaison avec le Ministre chargé des Affaires Sociales ;
- lutte contre les abandons et négligence d'enfants ;

- coordination des activités de protection de l'enfance, y compris celles des institutions spécialisées de prise en charge des enfants, en liaison avec le Ministre chargé des Affaires Sociales ;
- participation à la coordination, à l'identification, à la mise en œuvre et au suivi des mesures dans le domaine de la lutte contre la traite, l'exploitation et les pires formes de travail des enfants, en liaison avec les Ministres chargés de la Justice, de l'Administration du Territoire et des Affaires Sociales ;
- sensibilisation des enfants sur la prévention du VIH /SIDA, en liaison avec le Ministre chargé de la Santé.

I.4. Identification des programmes

- Programme 1 : Administration générale
- Programme 2 : Promotion de la femme et de l'approche genre
- Programme 3 : Promotion et consolidation de la famille
- Programme 4 : Protection des enfants et adolescents vulnérables
- Programme 5 : Autonomisation des femmes

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1: Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1: Administration Générale	Cabinet, Inspection Générale, Direction des Ressources Humaines, Direction des Affaires Financières et du Patrimoine, Direction de la Planification, des Etudes et de la Documentation, Direction des Affaires Juridiques et de la Coopération Internationale, Direction des Systèmes d'Information, Direction de la Qualité, Service de Communication et des Relations Publiques, Direction de la Coordination Etablissements et Services à caractère Social de Protection de la Petite Enfance et des Complexes Socio-Educatifs, Directions Régionales (32), Cellule de Passation des Marchés Publics, Service de Gestion du Patrimoine		Renforcement du Système de Collecte et de gestion des Données Statistiques	
Programme 2: Promotion de la femme et de l'approche genre	DIRECTION DU GENRE ET DE L'ÉQUITÉ, DIRECTION DE LA FORMATION, PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCE BASÉES SUR LE GENRE, CENTRE PAVVIOS, INSTITUTIONS DE FORMATION ET D'EDUCATION FÉMININE (130).	Fonds de Développement des Nations Unies pour la Femme, Chaire Unesco	- Appui à la promotion du genre, femme et famille ; - Appui au renforcement de la capacité nationale de lutte contre les violences basées sur le genre (VBG) ; - Réhabilitation, extension et équipement de l'IEEF de Dabou ; - Réhabilitation, construction et équipement de l'IEEF Adiaké ; - Réhabilitation, extension et équipement de l'IEEF d'Adiopodoumé ; - Réhabilitation et équipement de l'IEEF de Tafiré.	
Programme 3: Promotion et consolidation de la Famille	DIRECTION DE LA PROMOTION DE LA FAMILLE, COMPLEXES SOCIO-ÉDUCAIFS (32), CELLULE MÉDICO-SOCIALE.	Commission Nationale de la Famille, Comité de placement familial	- Construction et équipement des Complexes Socio-Educatifs (CSE) ; - Construction et équipement du Complexe Socio-Educatif de Grand Gbapleu ; - Construction et équipement du Complexe Socio-Educatif d'Akoupé.	

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 4: Protection des Enfants et des adolescents vulnérables	Direction de la Protection de l'Enfant, Cellule d'Exécution du Programme des Enfants et des Adolescents Vulnérables (PPEAV), Comité National de Lutte contre le Trafic et l'Exploitation des Enfants, Centres Protection de la Petite Enfance (127), Centres d'Action Communautaire pour l'Enfance (02), orphelinats (02), pouponnières publiques (04), Centre d'accueil (03),	Pouponnière privée (01) Autorité Centrale pour l'Adoption en Côte d'Ivoire (ACACI*)	- Programme National de prise en charge des OEV (PNOEV)- VIH/Sida ; - Réhabilitation Extension et équipement du Centre éducatif Zone 4 C; - Programme de coopération CI-UNICEF de protection enfants et adolescents; - Programme de Prise en charge des Enfants et Adolescents Vulnérables; - Réhabilitation, extension et équipement du centre de transit d'Agboville pour les enfants en situation de rue ; - Construction et équipement d'un centre socio- éducatif de réinsertion des enfants en situations de vulnérabilité à MAN.	
Programme 5: Autonomisation des femmes	Direction de l'Autonomisation Economique de la Femme, Projet de Gestion Novatrice du Fonds Femme et Développement		- Projet de promotion et d'autonomisation de la femme rurale ; - Projet de construction des Usines des Femmes de Côte d'Ivoire (USIFEM- CÔTE D'IVOIRE).	

II.1.2. Performance globale du Ministère

Tableau 2: Performance du Ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESUTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 1: Améliorer la gouvernance du Ministère	RS 1.1: la gouvernance du Ministère est améliorée	IP 1.1.1: Taux de réalisation des activités du PTA du Ministère	Nombre d'activités réalisées / Nombre total d'activités du PTA x 100 Source: Rapport d'activités DPED
OG 2: Promouvoir l'égalité des sexes et la justice sociale	RS 2.1: L'égalité des sexes et la justice sociale sont promues	IP 2.1.1: Taux de réalisation des activités de la stratégie en matière de promotion des droits de la femme	Nombre d'activités réalisées / Nombre total d'activités de la stratégie en matière de promotion des droits de la Femme x 100 Source: Rapport d'activités DGE
OG 3: Protéger, promouvoir et renforcer l'institution familiale	RS 3: L'institution familiale est protégée, promue, et renforcée	IP 3.1.1: Taux de réalisation des activités de la stratégie en matière de valorisation de la famille	Nombre d'activités réalisées / Nombre total d'activités de la stratégie en matière de valorisation de la famille x 100 Source: Rapport d'activités DPF
OG 4: Renforcer les mécanismes de protection des enfants	RS 4.1: Les mécanismes de protection de l'enfant sont renforcés	IP 4.1.1: Taux de réalisation des activités de la stratégie en matière de protection de l'enfant	Nombre d'activités réalisées / Nombre total d'activités de la stratégie en matière de protection de l'enfant x 100 Source: Rapport d'activités DPE
OG 5: Promouvoir la femme sur le plan économique, social et juridique	RS 5: La femme est promue sur le plan économique, social et juridique	IP 5.1.1: Taux de réalisation des activités de la stratégie en matière d'autonomisation de la femme	Nombre d'activités réalisées / Nombre total d'activités de la stratégie en matière d'autonomisation de la femme x 100 Source: Rapport d'activités DAEF

II.1.3. Financement global du Ministère

Tableau 3: Financement global

	En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
		2024	2025	2026
1. RESSOURCES		27 077 579 157	35 978 149 030	44 156 719 342
1.1 Ressources Intérieures		23 058 091 903	31 071 671 586	38 580 435 685
1.1.1 Budget Etat		23 058 091 903	31 071 671 586	38 580 435 685
1.1.2 Recettes propres (structures)		0	0	0
1.2 Ressources Extérieures		4 019 487 254	4 906 477 444	5 576 283 657
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)		4 019 487 254	4 906 477 444	5 576 283 657
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés		0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)		0	0	0
2. CHARGES		27 077 579 157	35 978 149 030	44 156 719 342
2.1 Personnel		13 927 457 025	14 778 456 270	15 681 453 501
2.1.1 Solde y compris EPN		13 927 457 025	14 778 456 270	15 681 453 501
2.1.2 Contractuels hors solde		0	0	0
2.2 Biens et services		6 093 316 142	6 738 495 290	6 931 923 021
2.3 Transferts		523 035 794	612 350 772	671 405 305
2.4 Investissement		6 533 770 196	13 848 846 698	20 871 937 515
Trésor		2 514 282 942	8 942 369 254	15 295 653 858
Financement extérieur (Dons/Emprunts)		4 019 487 254	4 906 477 444	5 576 283 657

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1: Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4: Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1: Administration Générale	Action 1.1: Coordination et animation du Ministère
	Action 1.2: Planification, programmation et suivi évaluation
	Action 1.3: Information et communication
	Action 1.4: Gestion des ressources humaines, matérielles et financières

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5: Performance du programme

Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul/ Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Améliorer la coordination et l'animation des activités du Ministère	Proportion des structures inspectées	60%	80%	100%	100%	Nombre de services inspectés / Nombre total de services planifiées par an x100 Source : Rapport d'Inspection IG
	Pourcentage de projets de textes élaborés soumis au SGG	50%	100%	100%	100%	Nombre de textes élaborés soumis au SGG / Nombre total de textes élaborés x 100 Source : Rapport d'activités DAJCI
	Proportion de structures socio-éducatives évaluées	60%	80%	80%	80%	Nombre de structures socio-éducatives évaluées / Nombre total de structures socio-éducatives planifiées par an x 100 Source : Rapport d'activités DCSSEB

Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul/ Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 2 : Optimiser la gestion des ressources humaines, financières et matérielles	Taux de réalisation du plan de formation du personnel	100%	90%	100%	100%	Nombre de formations réalisées / Nombre de formations programmées x 100 Source : Rapport d'activités DRH
	Taux d'exécution du budget	95,53%	92%	92%	92%	Total ordonnancement/ Budget actuel x100 Source : Rapport d'activités DAF
OS 3 : Renforcer le système de planification, d'informations et de communication du Ministère	Existence de l'annuaire statistique de l'année N-1	Oui	Oui	Oui	Oui	Existence de l'annuaire statistique : Oui/Non Source : Rapport d'activités DPED
	Proportion d'applications web développées	74%	70%	80%	85%	Nombre d'application web développées / Nombre d'applications prévu /an x 100 Source : Rapport d'activités DS1

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6: Synthèse du programme par nature de dépenses

		Projections finales		
		2024	2025	2026
	PROGRAMME 1: Administration Générale	15 465 240 918	16 886 277 362	17 814 095 045
Dépenses de personnel		13 927 457 025	14 778 456 270	15 681 453 501
Dépenses en biens et services		1 502 783 893	2 013 508 597	2 087 989 049
Transferts		0	0	0
Investissements		35 000 000	94 312 495	44 652 495
Trésor		35 000 000	94 312 495	44 652 495
Financement extérieur (Dons/Emprunts)		0	0	0

Tableau 7: Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21118 Administration Générale	15 465 240 918	16 886 277 362	17 814 095 045
2111801 Coordination et animation du Ministère	817 028 893	838 453 471	870 372 934
2 Biens et services	817 028 893	838 453 471	870 372 934
11104000036 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Bélier	8 100 000	8 343 000	8 593 290
14104000028 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du N'Zi (Dimbokro)	8 180 000	8 425 400	8 678 162
15104000032 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Iffou (Daoukro)	9 580 000	9 867 400	10 163 422
16104000027 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Moronou (Bongouanou)	9 780 000	10 073 400	10 375 602
17104000036 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Gbéké (Bouaké)	9 330 000	8 888 900	9 951 242
18104000047 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Hambol (Katiola)	7 780 000	8 013 400	8 253 802
22104000006 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Bafing (Touba)	9 480 000	9 764 400	10 057 332
23104000016 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Kabadougou (Odienné)	9 180 000	8 631 400	8 890 342
24104000020 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Tchologo (Ferkessédougou)	7 380 000	7 601 400	7 829 442
25104000026 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Poro (Korhogo)	11 630 000	11 154 900	11 489 547
26104000021 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de la Bagoué (Boundiali)	9 080 000	9 352 400	9 102 522
27104000006 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Folon (Minignan)	7 880 000	8 116 400	8 359 892
28104000015 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Boukani (Bouna)	8 880 000	8 837 400	9 102 522
31104000045 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Haut-Sassandra (Daloa)	8 780 000	9 043 400	9 314 702
32104000040 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Gôh (Gagnoa)	7 280 000	7 498 400	7 723 352

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21118 Administration Générale	15 465 240 918	16 886 277 362	17 814 095 045
35104000021 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de la Marahoué (Bouaflé)	8 580 000	8 837 400	9 102 522
36104000010 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Worodougou (Séguéla)	9 680 000	9 970 400	10 269 512
37104000013 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Béré (Mankono)	7 480 000	7 704 400	7 935 532
41104000022 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Tonkpi (Man)	10 680 000	11 000 400	11 330 412
42104000020 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Cavally (Guiglo)	9 980 000	10 279 400	10 587 782
43104000026 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Guémon (Duekoué)	9 580 000	9 867 400	10 163 422
51104000029 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Lôh-Djiboua (Divo)	9 980 000	10 279 400	10 587 782
55104000020 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de San-Pédro	10 180 000	10 485 400	10 799 962
56104000021 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de la Nawa (Soubré)	9 080 000	9 352 400	9 632 972
57104000013 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Gloké (Sassandra)	8 880 000	9 146 400	9 420 792
61104000050 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de l'Indénié-Djuablin (Abengourou)	9 980 000	9 455 400	9 739 062
62104000051 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Gontougo (Bondoukou)	8 580 000	8 322 400	8 572 072
71104000092 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Sud-Comoé (Aboisso)	12 800 000	13 184 000	13 579 520
76104000038 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de l'Agnéby-Tiassa (Agboville)	9 080 000	8 837 400	9 102 522
77104000040 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de la Mé (Adzope)	10 000 000	10 300 000	10 609 000
78011201655 Prendre en charge les frais d'abonnement du Ministère	225 243 162	241 684 371	259 589 036
78104000339 Coordonner les activités du Ministère dans la Région des Lagunes (Abidjan)	11 980 000	12 339 400	12 709 582
78104000340 Suivre la Mise en oeuvre du système qualité dans les services du Ministère	11 500 000	11 845 000	12 200 350
78104000341 Coordonner les structures socio-éducatives de base	19 965 731	19 570 000	20 157 100
78104000342 Recruter les experts pour assister le Cabinet du Ministère / Convention BNEDT	138 450 000	138 450 000	138 450 000
78104000417 Prendre en charge le fonctionnement de la résidence du Ministre	4 000 000	4 120 000	4 243 600
78104000421 Contrôler les services et structures sous tutelle du Ministère	18 900 000	16 377 000	16 868 310
78104000428 Coordonner les activités du Ministère	82 200 000	84 666 000	87 205 980
78104000478 Apporter un appui juridique aux services du Ministère	8 730 000	8 991 900	9 261 657
79104000047 Coordonner les activités du Ministère dans la Région des Grands-Ponts (Dabou)	9 200 000	9 476 000	9 760 280
90104000009 Acquerir des Kits Pédagogiques pour les centres de protection de la petite enfance	10 000 000	10 300 000	10 609 000
2111802 Planification, programmation et suivi évaluation	48 400 000	108 114 495	58 868 555
2 Biens et services	13 400 000	13 802 000	14 216 060
78104000479 Organiser la planification générale des activités du Ministère, les suivre et les évaluer	13 400 000	13 802 000	14 216 060
4 Investissements	35 000 000	94 312 495	44 652 495
Trésor	35 000 000	94 312 495	44 652 495
78104000424 Renforcer le système de collecte et de gestion des données statistiques	35 000 000	94 312 495	44 652 495
2111803 Information et communication	32 500 000	31 930 000	32 887 900
2 Biens et services	32 500 000	31 930 000	32 887 900
78104000343 Connecter le Ministère au réseau internet	27 000 000	26 265 000	27 052 950
78104000344 Organiser la communication des activités du Ministère (couverture médiatique, interview, conception de	5 500 000	5 665 000	5 834 950
2111804 Gestion des ressources humaines, matérielles et financières	14 567 312 025	15 907 779 396	16 851 965 656
1 Personnel	13 927 457 025	14 778 456 270	15 681 453 501
78104000349 Gérer les dépenses de personnels du Ministère	13 927 457 025	14 778 456 270	15 681 453 501

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21118 Administration Générale	15 465 240 918	16 886 277 362	17 814 095 045
2 Biens et services	639 855 000	1 129 323 126	1 170 512 155
78104000345 Gérer les ressources humaines du Ministère	25 000 000	25 750 000	26 522 500
78104000346 Prendre en charge les missions hors CI	80 000 000	82 400 000	84 872 000
78104000347 Prendre en charge les missions en CI	86 700 000	89 301 000	91 980 030
78104000414 Organiser des Campagnes de sensibilisation sur les différentes thématiques du Ministère	19 300 000	20 085 000	20 687 550
78104000425 Elaborer et mettre en oeuvre le DPPD/PAP/CDMT	40 000 000	41 200 000	42 436 000
78104000426 Gérer la commande publique du Ministère	5 500 000	5 665 000	5 834 950
78104000467 Prendre en charge les honoraires des agents sous convention BNEDT	97 355 000	97 355 000	97 355 000
78104000476 Gérer les ressources financières et matérielles du Ministère	46 000 000	47 380 000	48 801 400
78104000499 Prendre en charge les dépenses centralisées du MFFE	232 000 000	711 947 126	743 535 525
78104000530 Gérer le patrimoine du Ministère	8 000 000	8 240 000	8 487 200

II.2.2. Programme 2: Promotion de la femme et de l'approche genre

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4: Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2: Promotion de la femme et de l'approche genre	Action 2.1: Renforcement des capacités techniques et du dispositif juridique de promotion du genre
	Action 2.2: Développement des approches de lutte contre les VBG
	Action 2.3: Développement des stratégies d'éducation et de formation à l'endroit des femmes et des jeunes filles en milieux urbain et rural
	Action 2.4: Renforcement de l'autonomisation de la femme

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5: Performance du programme

Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul/ Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1: Améliorer le cadre institutionnel et juridique en matière de promotion du genre et de justice sociale	Proportion de régions et districts ayant bénéficié de séances de sensibilisation sur les textes en matière de genre	39,39%	45%	48%	51%	Nombre de régions et de Districts Autonomes ayant bénéficié de séances de sensibilisation relatives aux textes en matière de genre / Nombre de régions et districts planifiés x 100 Source: Rapport d'activités DGE
	Nombre de cellules genre installées	66	76	82	88	Dénombrement Sources: Rapports d'installation des cellules, DGE
	Proportion d'acteur(e)s clés formé(e)s en matière de genre	37,43%	67,20%	78,37%	90%	Nombre d'acteur(e)s clés formé(e)s en matière de genre / Nombre d'acteur(e)s clés planifiés x 100 (Base cible: 3900 soit 150 acteurs clés x 26 structures) Source: Rapport d'activités DGE
	Nombre de femmes disposant de capacités en leadership politique pour les échéances électorales	35	175	225	250	Dénombrement Source: Rapport d'activités DGE

Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul/ Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 2: Améliorer les mécanismes d'intégration et réinsertion des jeunes filles dans le tissu socio-économique	Proportion d'auditrices ayant terminé leur formation	95,37%	90%	95%	95%	Nombre d'auditrices admises / Nombre d'auditrices en fin de formation x100 Source: Rapport d'activités Direction de la Formation
	Nombre de femmes ayant bénéficié d'un programme d'alphabétisation dans les IFEF	1 738	3 000	3 500	3 750	Dénombrement Source: Rapport d'activités Direction de la Formation
OS 3: Renforcer les mécanismes de protection contre les VBG	Nombre de plateformes de lutte contre les violences basées sur le genre (PF-VBG) installées	84	92	96	100	Dénombrement Sources: Rapports d'installation des plateformes VBG, PNLCVBG.
	Nombre de victimes de VBG ayant bénéficié d'une prise en charge	7919	6 500	6 700	6 900	Dénombrement Sources: Rapports d'activités PAVVIOS, PNLCVBG
	Pourcentage de femmes victimes de viol ayant bénéficié d'une prise en charge médicale dans le délai de 72 Heures	-	60%	65%	70%	Nombre de femmes victimes de viol déclarés dans les plateformes VBG ayant bénéficié d'une prise en charge médicale dans le délai de 72H / Nombre total de femmes victimes de viol déclaré dans les plateformes de lutte contre les VBG x 100 Sources: Rapports d'activités PAVVIOS, PNLCVBG

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6: Synthèse du programme par nature de dépenses

		Projections finales		
		2024	2025	2026
PROGRAMME 2: Promotion de la femme et de l'approche genre		2 233 983 254	7 807 414 924	11 633 850 093
Dépenses de personnel		0	0	0
Dépenses en biens et services		971 463 112	1 091 780 314	1 120 943 714
Transferts		64 680 000	126 202 686	147 935 022
Investissements		1 197 840 142	6 589 431 924	10 364 971 357
Trésor		432 826 683	5 283 654 480	8 802 521 330
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>		765 013 459	1 305 777 444	1 562 450 027

Tableau 7: Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22119 Promotion de la femme et de l'approche genre	2 233 983 254	7 807 414 924	11 633 850 093
2211901 Renforcement des capacités techniques et du dispositif juridique de promotion du genre	1 102 323 459	3 211 436 374	4 934 094 317
2 Biens et services	132 630 000	136 608 900	140 707 167
78104000357 Promouvoir le genre	7 630 000	7 858 900	8 094 667
78104000358 Organiser la Journée internationale de la Femme	90 000 000	92 700 000	95 481 000
78104000484 Coordonner les projets et activités de promotion du genre	35 000 000	36 050 000	37 131 500
3 Transferts	64 680 000	69 050 030	74 351 088
78104000449 Apporter un appui au Fonds de Développement des Nations Unies pour la Femme (UNIFEM)	6 680 000	6 880 400	7 086 812
78104000462 Assister les femmes en détresses	58 000 000	62 169 630	67 264 276
4 Investissements	905 013 459	3 005 777 444	4 719 036 062
Trésor	140 000 000	1 700 000 000	3 156 586 035
90104000013 Appui à l'émancipation politique, économique et sociale des femmes et des jeunes filles	100 000 000	200 000 000	259 232 920

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22119 Promotion de la femme et de l'approche genre	2 233 983 254	7 807 414 924	11 633 850 093
78104000485 Appui promotion du genre femme et famille	40 000 000	1 500 000 000	2 897 353 115
Financement extérieur	765 013 459	1 305 777 444	1 562 450 027
90104000013 Appui à l'émancipation politique, économique et sociale des femmes et des jeunes filles	765 013 459	1 305 777 444	1 562 450 027
2211902 Développement des approches de lutte contre les VBG	296 630 000	1 120 128 900	1 637 508 773
2 Biens et services	121 630 000	120 128 900	123 732 767
78104000362 Prendre en charge des victimes de VBG	16 480 000	16 974 400	17 483 632
78104000450 Coordonner les projets et activités de lutte contre les Violences Basées sur le Genre	15 150 000	15 604 500	16 072 635
90104000002 Organiser la Journée les 16 jours d'activismes	55 000 000	56 650 000	58 349 500
90104000004 Organiser la journée de lutte contre les mutilations génitales féminines (MGF)	35 000 000	30 900 000	31 827 000
4 Investissements	175 000 000	1 000 000 000	1 513 776 006
Tresor	175 000 000	1 000 000 000	1 513 776 006
78104000361 Appui Renforcement capacité Nationale lutte contre les Violences Basées sur le Genre	175 000 000	1 000 000 000	1 513 776 006
2211903 Développement des stratégies d'éducation et de formation à l'endroit des femmes et des jeunes filles en milieux urbain et rural	835 029 795	918 696 994	905 503 780
2 Biens et services	717 203 112	835 042 514	856 503 780
11104000030 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF DIDIÉVI	4 860 000	5 005 800	5 155 974
11104000032 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Tiébissou	4 960 000	5 108 800	5 262 064
11104000033 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Toumodi	4 960 000	5 108 800	5 262 064
11104000038 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF YAMOUSSOUKRO	4 995 000	5 144 850	5 299 196
14104000027 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF BOCANDA	4 995 000	5 144 850	5 299 196
14104000032 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF DIMBOKRO	4 980 000	5 129 400	5 283 283
15104000029 Mettre en oeuvre et Coordonner les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Prikro	5 000 000	5 150 000	5 304 500
15104000030 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF M'BAHIAKRO	4 970 000	5 119 100	5 272 673
15104000033 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Daoukro	5 000 000	5 150 000	5 304 500
16104000022 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF M'BATTO	5 000 000	5 150 000	5 304 500
16104000023 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF ARRAH	5 000 000	5 150 600	5 304 500
16104000024 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Bongouanou	4 990 000	5 139 700	5 293 891
17104000039 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Bottro	4 990 000	5 139 700	5 293 891
17104000042 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF de Bouaké-Air France	4 970 000	5 119 100	5 272 673
17104000049 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF KAHANKRO	4 990 000	5 139 700	5 293 891
17104000055 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Bouaké Koko	5 860 000	6 035 800	6 216 874
17104000057 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF YABLASSOU	3 850 945	3 966 473	4 085 468
18104000034 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF FRONAN	4 980 000	5 129 400	5 283 282
18104000035 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF KATIOLA	4 990 000	5 139 700	5 293 891
18104000038 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF de Satama-SoKoro	4 960 000	5 108 800	5 262 064
18104000043 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF DABAKALA	6 240 000	6 427 200	6 620 016
18104000049 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme IFEF TAFIRÉ	4 960 000	5 108 800	5 262 064
18104000050 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF FOUMBOLO	4 510 000	4 645 300	4 784 659
23104000019 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Odienné	4 860 000	5 005 800	5 155 974
24104000023 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF KONG	4 960 000	5 108 800	5 262 064
24104000026 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Ferkessédougou	5 000 000	5 150 000	5 304 500
24104000027 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF TOGONIERE	4 995 000	5 144 850	5 299 196
25104000020 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF KORHOGO	5 000 000	5 150 000	5 304 500
25104000027 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF NIOFOIN	4 510 000	4 645 300	4 784 659
25104000028 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF M'BENGUÉ	4 510 000	4 645 300	4 784 659

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22119 Promotion de la femme et de l'approche genre	2 233 983 254	7 807 414 924	11 633 850 093
25104000029 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF SINÉMATIALI	4 510 000	4 645 300	4 784 659
26104000019 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF BOUNDIALI	4 960 000	5 108 800	5 262 064
26104000023 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Tingrela	4 960 000	5 108 800	5 262 064
26104000027 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF KOUTO	4 960 000	5 108 800	5 262 064
26104000028 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF GBON	4 960 000	5 108 800	5 262 064
27104000008 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme Centre de formation polyvalent de Kaniasso	4 990 000	5 057 300	5 209 019
28104000016 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF BOUNA	4 990 000	5 139 700	5 293 891
28104000018 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Bonoua	4 960 000	5 108 800	5 262 064
28104000020 Mettre en oeuvre et Cordonner les activités de formation et d'éducation de la femme IFEF NASSIAN	4 990 000	5 139 700	5 293 891
31104000041 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF VAVOUA	4 960 000	5 108 800	5 262 064
31104000047 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF ZOUKOUGBEU	4 960 000	5 108 800	5 262 064
31104000048 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme Centre de Formation Nazareth couture et arts ménagers de Daloa, IFEF	6 210 000	6 396 300	6 588 189
31104000053 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF ISSIA	4 980 000	5 129 400	5 283 282
31104000058 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Daloa 2ème Bataillon	4 980 000	5 129 400	5 283 282
31104000061 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Daloa Commune	5 000 000	4 841 000	4 986 230
32104000028 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF OURAGAHIO	4 990 000	5 139 700	5 293 891
32104000029 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Oumé	5 000 000	5 150 000	5 304 500
32104000034 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Guibéroura	4 985 000	5 134 550	5 288 587
32104000038 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Gagnoa	5 000 000	5 150 000	5 304 500
32104000039 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme IFEF Princesse Grâce de Monaco de Zébizekou	5 000 000	5 150 000	5 304 500
32104000043 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF DIÉGONÉFLA	4 510 000	4 645 300	4 784 659
35104000025 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Zuénoula	5 000 000	5 150 000	5 304 500
35104000028 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Bouaflé	4 910 000	5 057 300	5 209 019
35104000029 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF SINFRA	5 000 000	5 150 000	5 304 500
41104000024 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF LOGOUALÉ	5 000 000	5 150 000	5 304 500
41104000026 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF BIN HOUYE	5 000 000	5 150 000	5 304 500
41104000029 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF MAN	4 980 000	5 129 400	5 283 192
42104000021 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF TAI	4 960 000	5 108 800	5 262 064
42104000024 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Gui glo	4 960 000	5 108 800	5 262 064
42104000025 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF TOULEPLEU	5 000 000	5 150 000	5 304 500
42104000030 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Bloléquin	4 960 000	5 108 800	5 262 064
43104000020 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF DUEKOUÉ	4 960 000	5 108 800	5 262 064
51104000033 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Divo	4 990 000	5 139 700	5 293 891
51104000034 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF GUITRY	4 960 000	4 902 800	5 049 884
51104000035 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF HIRÉ	8 237 967	8 485 106	8 739 659
51104000038 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF de Zikasso	4 960 000	5 108 800	5 262 064
51104000043 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF LAKOTA	4 960 000	5 108 800	5 262 064
55104000017 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF TABOU	4 960 000	5 108 800	5 262 064
55104000021 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF SAN-PÉDRO	4 960 000	5 108 800	5 262 064
56104000023 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF SOUBRÉ	5 000 000	4 944 000	5 092 320
57104000011 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF SASSANDRA	4 960 000	5 108 800	5 262 064
57104000015 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF FRESCO	4 510 000	4 645 300	4 784 659
61104000043 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme IFEF TANGUELAN	5 000 000	5 150 000	5 304 500

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22119 Promotion de la femme et de l'approche genre	2 233 983 254	7 807 414 924	11 633 850 093
61104000044 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF ABENGOUROU	6 960 000	7 168 800	7 383 864
61104000045 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Agnibilékro	5 960 000	6 138 800	6 322 964
61104000046 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF YAKASSE-FEYASSE	7 980 000	8 219 400	8 465 982
62104000041 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF TANDA	4 380 000	5 129 400	5 283 282
62104000042 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF TIÉDO	4 940 000	5 088 200	5 240 846
62104000045 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF ASSUÉFRY	4 990 000	5 139 700	5 293 891
62104000050 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF KOUASSI-DATÉKRO	4 960 000	5 108 800	5 262 064
62104000052 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Transua	4 960 000	5 108 800	5 262 064
62104000060 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF BONDOKOU	4 960 000	5 108 800	5 262 064
71104000102 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Aboisso	4 960 000	5 108 800	5 262 064
71104000103 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF GRAND BASSAM	4 960 000	5 108 800	5 262 064
71104000104 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF MOOSSOU	4 960 000	5 108 800	5 262 064
71104000115 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF GUIEME	4 860 000	5 005 800	5 155 974
76104000035 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme IFEF Agboville	5 000 000	5 150 000	5 304 500
76104000043 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF TAABO	7 360 000	7 580 800	7 808 224
76104000044 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF TIASSALÉ	4 960 000	4 696 800	4 837 704
76104000049 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, CENTRE KIMOU N'GUESSAN FAUSTIN	4 960 000	5 108 800	5 262 064
77104000031 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Afféry	7 960 000	7 960 000	7 960 000
77104000032 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF MONTEZO	4 970 000	5 119 100	5 272 673
77104000034 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF ADZOPÉ	4 960 000	5 108 800	5 262 064
77104000044 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF de Yakassé-Attobrou	5 000 000	4 841 000	4 986 230
78104000368 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme IFEF Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus-Cocody	4 960 000	5 108 000	5 262 064
78104000369 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF TREICHVILLE	4 990 000	5 139 700	5 293 891
78104000370 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme Centre d'Alphabétisation Père Antonino Celona-Port Bouet, IFEF	4 960 000	5 108 800	5 262 064
78104000371 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF ANOUMABO ESPOIR	4 960 000	5 108 800	5 262 064
78104000372 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF CAMP GALLIENI	4 960 000	5 108 800	5 262 064
78104000373 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF BINGERVILLE	6 710 000	6 911 300	7 118 639
78104000374 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF ABOBO-DOUME	8 660 000	8 919 800	9 187 394
78104000375 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF de Songon	4 960 000	5 108 800	5 262 064
78104000377 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Money Gram UWW Adiopodoumé	7 560 000	7 786 800	8 020 404
78104000411 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF MARIE-THÉRÈSE H.B.	20 200 000	20 806 000	21 430 180
78104000419 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF AGBAN	5 000 000	5 150 000	5 304 500
78104000452 Organiser les examens de fin de formation des IFEF	41 074 200	41 770 826	43 023 951
78104000454 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF MARCORY	8 360 000	8 610 800	8 869 124
78104000455 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF KOUASSI	8 210 000	8 456 300	8 709 989
78104000456 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF ANYAMA	7 800 000	1 854 000	1 909 620
78104000457 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF YOPOUGON MAIRIE	8 060 000	8 301 800	8 550 854
78104000458 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF AKOUEDO	5 810 000	5 984 300	6 163 829
78104000459 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF PORT-BOUET	9 110 000	9 383 300	9 664 799
78104000461 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF RIVIERA STE FAMILLE	10 160 000	10 464 800	10 778 744
78104000482 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF ABOBO-SOGEFIHA	7 460 000	6 138 800	6 322 964
78104000483 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Notre Dame de l'incarnation Cocody	4 960 000	5 108 800	5 262 064
78104000486 Cordonner et promouvoir les activités des IFEF	10 000 000	116 647 309	116 795 399
78104000490 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF YOPOUGON SOLIC III	7 660 000	7 477 800	7 702 134

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22119 Promotion de la femme et de l'approche genre	2 233 983 254	7 807 414 924	11 633 850 093
78104000513 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF ATTECOUBE	4 960 000	5 108 800	5 262 064
79104000036 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF DABOU	4 960 000	4 902 800	5 049 884
79104000038 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Grand Lahou	5 000 000	5 150 000	5 304 500
79104000040 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF JACQUEVILLE	4 850 000	4 995 500	5 145 365
79104000050 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF LOPOU 2	4 960 000	5 108 800	5 262 064
79104000051 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF TOUPAH	4 960 000	5 108 800	5 262 064
4 Investissements	117 826 683	83 654 480	49 000 000
Trésor	117 826 683	83 654 480	49 000 000
79104000044 Construire et équiper IFEF de Dabou	28 000 000	0	0
78104000531 Réhabilitation, extension et équipement de l'IFEF d'ADIOPODOUME	40 000 000	47 283 265	49 000 000
78104000520 Construire la clôture de l'IFEF SONGON	10 471 418	0	0
71104000074 Réhabiliter, Construire et équiper des IFEF Adiaké	15 000 000	36 371 215	0
51104000032 Réhabiliter, Construire et équiper des IFEF Lakota	4 013 455	0	0
18104000051 Réhabilitation et équipement IFEF TAFIRÉ	20 341 810	0	0
2211904 Renforcement de l'autonomisation de la femme	0	2 557 152 656	4 156 743 223
3 Transferts	0	57 152 656	73 583 934
78104000418 Apporter un appui à l'achat des titres de transport SOTRA des Auditrices	0	57 152 656	73 583 934
4 Investissements	0	2 500 000 000	4 083 159 289
Trésor	0	2 500 000 000	4 083 159 289
22119040133 Projet Autonomisation de la Femme rurale	0	2 500 000 000	4 083 159 289

II.2.3. Programme 3: Promotion et consolidation de la Famille

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4: Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3: Promotion et consolidation de la Famille	Action 3.1: Promotion des conditions de bien-être familial
	Action 3.2: Renforcement du cadre réglementaire et institutionnel de protection des familles

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5: Performance du programme

Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul/ Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Consolider les valeurs familiales fondamentales	Nombre de familles vulnérables soutenus	3 000	3 000	3 500	4 000	Dénombrement Source : Rapport d'activités DPF
	Nombre de réunifications familiales réalisées	350	400	450	500	Dénombrement Source : Rapport d'activités DPF
	Nombre de familles formées en compétence de vie familiale	1528	2 500	3 000	3 500	Dénombrement (Base de calcul : 60 000 familles) Source : Rapport d'activités DPF

Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul/ Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 2 : Renforcer le système de protection de la famille	Nombre de textes réglementaires élaborés en matière de protection des familles	1	5	-	-	Dénombrement Prévision 2024 : 05 Source : Rapport d'activités DPF
	Proportion de régions disposant d'une commission locale de la famille	-	70%	100%	-	(Nombre de régions et de communes disposant d'une commission locale de la famille / Nombre total de régions et de communes identifiées) x 100 Prévision 2024-2025 : 44 Source : Rapport d'activités DPF
	Proportion de communes du district d'Abidjan, disposant d'une commission locale de la famille	-	70%	100%	-	(Nombre de communes disposant d'une commission locale de la famille / 13 communes identifiées) x 100 Source : Rapport d'activités DPF

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6: Synthèse du programme par nature de dépenses

		Projections finales		
		2024	2025	2026
PROGRAMME 3: Promotion et consolidation de la Famille		801 191 922	951 274 324	981 930 916
Dépenses de personnel		0	0	0
Dépenses en biens et services		572 250 000	623 756 501	636 980 825
Transferts		140 500 000	156 570 015	168 590 091
Investissements		88 441 922	170 947 808	176 360 000
Trésor		88 441 922	170 947 808	176 360 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)		0	0	0

Tableau 7: Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22120 Promotion et consolidation de la Famille	801 191 922	951 274 324	981 930 916
2212001 Promotion des conditions de bien-être familial	744 291 922	847 152 923	876 205 844
2 Biens et services	515 350 000	519 635 100	531 255 753
11104000037 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Centre Socio-Educatif de Yamoussoukro	12 180 000	12 180 000	12 177 000
14104000031 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de DIMBOKRO	9 180 000	9 455 400	9 739 062
15104000039 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de Daoukro	6 000 000	6 000 000	6 000 000
16104000026 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de BONGOUANOU	8 780 000	9 043 400	9 314 702
17104000040 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Centre Socio-Educatif de BOUAKÉ	9 780 000	10 073 400	10 375 602
17104000051 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio Educatif de BÉOUMI	8 780 000	9 043 400	9 314 702
18104000039 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe socio-éducatif de Boniérédougou (Dabakala)	8 280 000	8 528 400	8 784 252
18104000044 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio Educatif de DABAKALA	8 160 000	8 404 800	8 656 944
22104060036 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de Touba	6 000 000	6 000 000	6 000 000
23104000018 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de ODIENNE	9 130 000	9 403 900	9 686 017
23104000023 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de Madinani	6 000 000	6 000 000	6 000 000
25104000021 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio Educatif de SIRASSO	8 180 000	8 425 400	8 678 162
25104000024 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de KORHOGO	8 880 000	9 146 400	9 420 792
28104000022 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de BOUNA	7 680 000	7 910 400	8 147 712

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22120 Promotion et consolidation de la Famille	801 191 922	951 274 324	981 930 916
31104000042 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif d'ISSIA	8 330 000	8 579 900	8 837 297
31104000046 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de DALOA	8 680 000	8 940 400	9 208 612
31104000064 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de Vavoua	6 000 000	6 000 000	6 000 000
31104000065 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de Zoukougbeu	6 000 000	6 000 000	6 000 000
32104000035 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif d'Oumé	7 680 000	7 910 400	8 147 712
32104000045 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de Diégonefla	6 000 000	6 000 000	6 000 000
32104000046 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de Gagnoa	6 000 000	6 000 000	6 000 000
35104000032 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de Bouaflé	6 000 000	6 000 000	6 000 000
41104000027 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de MAN	8 800 000	1 854 000	1 909 620
41104000037 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de Logoualé	6 000 000	6 000 000	6 000 000
41104000038 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de Mahapleu (Danané)	6 000 000	6 000 000	6 000 000
41104000039 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de Zouan-Hounien	6 000 000	6 000 000	6 000 000
42104000022 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de GUIGLO	8 000 000	8 240 000	8 487 200
42104000033 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de Taï	6 000 000	6 000 000	- 6 000 000
43104000023 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-éducatif de Duékoué	8 060 000	8 301 800	8 550 854
43104000024 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio Educatif de Grand Gbapleu (EX CACE)	9 290 000	9 568 700	9 855 761
51104000040 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Social de DIVO	8 880 000	9 146 400	9 420 792
55104000016 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socia de TABOUI	8 430 000	8 682 900	8 943 387
55104000019 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Social de GRAND BEREBY	8 030 000	8 270 900	8 519 027
56104000016 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-éducatif de Soubré	8 330 000	8 579 900	8 837 297
61104000054 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif d'Abengourou	6 000 000	6 000 000	6 000 000
62104000046 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de BONDOUKOU	7 980 000	8 219 400	8 465 982
62104000064 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de Tanda	6 000 000	6 000 000	6 000 000
76104000058 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif d'Agboville	6 000 000	6 000 000	6 000 000
76104000059 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de TIASSALÉ	6 000 000	6 000 000	6 000 000
77104000035 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Social d'ADZOPÉ	10 180 000	10 485 400	10 799 962
77104000051 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de Yakasse Attobrou	6 000 000	6 000 000	6 000 000
77104000052 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif d'Akoupé	6 000 000	6 000 000	6 000 000
77104000053 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif d'Alépé	6 000 000	6 000 000	- 6 000 000
78104000380 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Social AVENUE 1 TREICHVILLE	8 680 000	8 940 400	9 208 612
78104000384 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif PORT-BOUET	8 730 000	8 991 900	9 261 657
78104000386 Apporter un soutien aux populations en difficulté	70 000 000	72 100 000	74 263 000
78104000436 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Social KOUAMASSI CENTRE	8 780 000	9 043 400	9 314 702
78104000437 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Social COGODY NORD	8 660 000	8 919 800	9 187 394
78104000438 Apporter un appui technique au Ministère	6 000 000	6 180 000	6 365 400
78104000487 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Social ADJAME 220 LOGEMENTS	9 880 000	10 176 400	10 481 692
78104000491 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Social d'ADJAME SANTE	9 280 000	9 558 400	9 845 152
78104000518 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-éducatif de Yopougon Port Bouët II	8 830 000	9 094 900	9 367 747
78104000525 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Social d'ABOBO GARE	8 830 000	9 094 900	9 367 747
78104000536 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif d'Abadjin-kouté (Songon)	6 000 000	6 000 000	6 000 000
90104000003 Organiser la Journée Internationale de la Famille	38 000 000	39 140 000	40 314 200

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22120 Promotion et consolidation de la Famille	801 191 922	951 274 324	981 930 916
3 Transferts	140 500 000	156 570 015	168 590 091
78104000427 Soutenir les ménages vulnérables	140 500 000	156 570 015	168 590 091
4 Investissements	88 441 922	170 947 808	176 360 000
Trésor	88 441 922	170 947 808	176 360 000
78104000415 Construire et réhabiliter les CSE (Port-Bouët, Koumassi, Cocody, Adjamé 220 Lgts, Dabakala)	25 077 243	70 947 808	0
7710400047 Construire et équiper le Complexe Socio-Educatif d'Akoupé	30 000 000	100 000 000	176 360 000
4310400025 Réhabiliter, étendre et équiper le CSE Grand Gbapleu	33 364 679	0	0
2212002 Renforcement du cadre réglementaire et institutionnel de protection des familles	56 900 000	104 121 401	105 725 072
2 Biens et services	56 900 000	104 121 401	105 725 072
78104000439 Prendre en charge les enfants privés de cellule familiale	6 000 000	6 180 000	6 365 400
78104000526 Coordonner les activités de Promotion et de Consolidation de la Famille	27 800 000	74 148 401	74 852 882
9010400010 Coordonner les activités de prise en charge des urgences médicales	23 100 000	23 793 000	24 506 790

II.2.4. Programme 4: Protection des Enfants et des adolescents vulnérables

II.2.4.1. Stratégie du programme

Tableau 4: Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions		
	2024	2025	2026
Programme 4: Protection des Enfants et des adolescents vulnérables			Action 4.1: Amélioration du dispositif de prise en charge des enfants et adolescents vulnérables
			Action 4.2: Renforcement de la lutte contre la traite l'exploitation et les violences faites aux enfants

II.2.4.2. Performance du programme

Tableau 5: Performance du programme

Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthodes de calcul/ Moyens de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Améliorer la prise en charge des enfants en situation de vulnérabilité	Nombre d'OEV et leur famille bénéficiant de soins et de soutiens selon les normes AQ par an	250 000	265 000	280 000	295 000	Dénombrement Source : Rapport d'activités PNOEV, Etat, PEPFAR
	Proportion d'enfants en situation de rue identifiés ayant bénéficié d'une assistance par an	103, 50%	71%	75%	80%	(Nombre d'enfants en situation de rue identifiés ayant bénéficié d'une assistance par an /nombre total d'enfants en situation de rue identifiés par an) x 100 Prévision : 10 000 - Source : Rapport d'activités PPEAV
	Nombre d'enfants encadrés dans les Centres de Protection de la Petite Enfance (CPPE)	17 544	18 012	18 732	19 000	Dénombrement Source : Rapport de fin d'année DPE
	Nombre d'enfants pris en charge dans les Etablissements de Protection de Remplacement (EPR)	749	750	750	800	Dénombrement - Source : Rapport d'activités DPE

Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthodes de calcul/ Moyens de vérification
			2024	2025	2026	
OS 2 : Améliorer les pratiques communautaires en matière de protection de l'enfant	Nombre de localités disposant de mécanismes communautaires de protection des enfants.	1200	2010	2060	2110	Dénombrement Source : Rapport d'installation CPE, DPE
	Nombre d'enfants victimes de violences et de négligences référés pris en charge	5 974	5203	5375	5487	Dénombrement Source : Base de données SIPE

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6: Synthèse du programme par nature de dépenses

		Projections finales		
		2024	2025	2026
PROGRAMME 4: Protection des Enfants et des adolescents vulnérables		7 695 668 932	8 846 286 016	9 711 155 877
Dépenses de personnel		0	0	0
Dépenses en biens et services		2 903 569 137	2 837 206 130	2 909 130 956
Transferts		21 430 794	14 925 415	16 071 258
Investissements		4 770 669 001	5 994 154 471	6 785 953 663
Trésor		1 516 195 206	2 393 454 471	2 772 120 033
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>		3 254 473 795	3 600 700 000	4 013 833 630

Tableau 7: Budget détaillé du programme

Programmes/ACTIONS/NATURES DE DÉPENSES/ACTIVITÉS	2024	2025	2026
22121 Protection des Enfants et des adolescents vulnérables	7 695 668 932	8 846 286 016	9 711 155 877
2212101 Amélioration du dispositif de prise en charge des enfants et adolescents vulnérables	5 110 932 588	6 339 150 759	7 173 492 929
2 Biens et services	361 020 000	361 090 300	371 468 008
31104000062 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE de Tazibou (Daloa)	15 000 000	15 000 000	14 995 000
71104000077 Apporter un soutien social aux pensionnaires de CPPE de Biléoulékro	10 040 000	9 517 200	9 802 716
78104000389 Mettre en oeuvre et coordonner la Politique Nationale de Protection de l'Enfant	33 600 000	33 578 000	34 585 340
78104000420 Apporter un soutien social aux pensionnaires Centre d'éducatif zone IV C	219 350 000	225 930 500	232 708 415
78104000506 Organiser des séances de sensibilisation de masse et de proximité sur la traite des enfants	10 000 000	10 300 000	10 609 000
78104000529 Réaliser une mission permanente de veille, de régulation et d'orientation sur les questions relatives à l'adoption (ACACI)	49 380 000	42 621 400	43 900 042
78104000535 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE d'Azaguïé Gare	8 650 000	8 693 200	8 953 995
90104000001 Organiser la journée de l'enfant en situation de rue	15 000 000	15 450 000	15 913 500
3 Transferts	21 430 794	14 925 415	16 071 258
78104000390 Apporter un soutien social aux pensionnaires des Pouponnières privées	16 430 794	9 775 415	10 766 758
78104000477 Prendre en charge les hospitalisations et obsèques des enfants poupons	5 000 000	5 150 000	5 304 500
4 Investissements	4 728 481 794	5 963 135 044	6 785 953 663
Trésor	1 474 007 999	2 362 435 044	2 772 120 033
90104000015 Programme de prise en charge des enfants et adolescents vulnérables - phase II	200 000 000	500 000 000	1 000 000 000
90104000014 Programme de coopération CI-UNICEF protection enfants et adolescents - phase II	302 607 999	500 000 000	700 000 000
78104000534 Réhabiliter, construire et équiper un bâtiment R+1 à la pouponnière de Yopougon Attié	30 000 000	150 000 000	243 146 063
78104000463 Réhabiliter et équiper le centre éducatif zone 4c	29 000 000	84 500 715	106 600 715
78104000442 Prendre en charge les enfants et orphelins du SIDA	762 400 000	627 934 329	0
41104000034 Construire et équiper le Centre de Réinsertion Socio-Educatif de Man	150 000 000	500 000 000	722 373 255

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22121 Protection des Enfants et des adolescents vulnérables	7 695 668 932	8 846 286 016	9 711 155 877
Financement extérieur	3 254 473 795	3 600 700 000	4 013 833 630
9010400014 Programme de coopération CI-UNICEF protection enfants et adolescents - phase II	1 634 473 795	1 380 700 000	0
7810400042 Prendre en charge les enfants et orphelins du SIDA	1 620 000 000	2 220 000 000	4 013 833 630
2212102 Renforcement de la lutte contre la traite l'exploitation et les violences faites aux enfants	2 584 736 344	2 507 135 257	2 537 662 948
2 Biens et services	2 542 549 137	2 476 115 830	2 537 662 948
11104000041 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE SOPIM (Yamoussoukro) ✓	5 000 000	5 000 000	5 000 000
11104000042 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE de BONZI (Yamoussoukro) ✓	5 000 000	5 000 000	5 000 000
15104000026 Apporter un un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans Centre D'ACTION COMMUNAUTAIRE POUR L'ENFANCE DE ZANZANSOU ✓	4 990 000	5 139 700	5 293 891
15104000038 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE de Zanzansou (Ouellié) ✓	5 000 000	5 000 000	4 960 000
16104000018 Apporter un soutien social aux pensionnaires du CPPE D'ASSE-ASSASSO (BONGOUANOU) ✓	4 960 000	5 108 800	5 262 064
17104000043 Apporter un soutien social aux pensionnaires de la Pouponnière de Bouaké ✓	256 376 760	264 068 063	271 990 105
17104000058 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE de DJÉBONOUA ✓	5 000 000	5 000 000	5 000 000
18104000040 Apporter un un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE DE FOUMBOLO ✓	6 260 000	6 447 800	6 641 234
18104000041 Apporter un un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CACE de Bokala Niampondougou (Dabakala) ✓	4 960 000	5 108 800	5 262 064
23104000022 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE d'Odienné ✓	5 000 000	5 000 000	5 000 000
24104000029 Apporter un soutien aux enfants du Centre d'Accueil pour Enfants en Difficulté de Ferkessédougou (CAEDF) ✓	214 800 000	201 244 000	207 281 320
24104000030 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE de Ferkessédougou ✓	5 000 000	5 000 000	5 000 000
25104000030 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE COMPLEXE 2 (Korhogo) ✓✓	5 000 000	5 000 000	5 000 000
26104000020 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 dans le CPPE de KOUTO ✓	4 910 000	5 057 300	5 209 019
31104000063 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE QUARTIER BAOULE (Daloa) ✓	5 000 000	5 000 000	5 000 000
32104000044 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE de GOTA BAOULE ✓	5 000 000	5 000 000	5 000 000
36104000012 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE de Gbemazo (Worofla) ✓	5 000 000	5 000 000	5 000 000
36104000013 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE de SAgora (Kamalo) ✓	5 000 000	5 000 000	5 000 000
41104000031 Apporter un un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE de ZOUAN HOUNIEN ✓	6 640 000	6 839 200	7 044 376
41104000036 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE de Bin-Houyé ✓	5 000 000	5 000 000	5 000 000
51104000046 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE de Divo ✓	5 000 000	5 000 000	5 000 000
56104000024 Apporter un soutien aux enfants du Centre d'Accueil pour Enfants en Difficulté de Soubéré (CAEDS) ✓	89 000 000	83 430 000	85 932 900
56104000025 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE MAMAN ZADIKANY de Soubéré ✓	5 000 000	5 000 000	5 000 000
61104000036 Apporter un soutien social aux pensionnaires de CPPE Yakassé-Feyassé (Abengourou) ✓	6 290 000	6 478 700	6 673 061
61104000037 Apporter un un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE de Niablé ✓	8 000 000	8 240 000	8 487 200
61104000039 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 dans le CPPE DE L'INDÉNIÉ-DJUABLIN ✓	6 360 000	6 550 800	6 747 324
61104000042 Apporter un un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE DE ZINZENOU (Abengourou) ✓	6 310 000	6 499 300	6 694 279
61104000053 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE les Etoiles du Djublin Agnibilékp i ✓	5 000 000	5 000 000	5 000 000
62104000053 Apporter un soutien social aux pensionnaires du Centre de Protection de la Petite Enfance N'dakro (Koun-Fao) ✓	4 968 900	5 117 967	5 271 506
62104000062 Apporter un soutien social aux pensionnaires du CPPE de TIEDIO ✓	6 040 000	6 015 200	6 195 656
62104000063 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE d'AMANVI ✓	5 000 000	5 000 000	5 000 000
71104000078 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 dans le CPPE REVE D'ENFANTS de Moossou ✓	8 440 000	7 540 000	7 540 000
71104000079 Apporter un un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE de TIAPOUN ✓	8 960 000	9 228 800	9 505 664
71104000080 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE DE POL AMEWE D'ABIATY (Aboisso) ✓	9 640 000	9 929 200	10 227 076
71104000081 Apporter un soutien social aux pensionnaires CPPE DE NOE (Aboisso) ✓	8 040 000	8 281 200	8 529 636
71104000082 Apporter un soutien social aux pensionnaires du CPPE LES PAPILLONS D'ADIAKÉ (Aboisso) ✓	6 040 000	6 221 200	6 407 836
71104000083 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 dans le CPPE LES MOINEAUX D'AYAMÉ (Aboisso) ✓	4 960 000	5 005 800	5 155 974

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22121 Protection des Enfants et des adolescents vulnérables	7 695 668 932	8 846 286 016	9 711 155 877
71104000084 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE DE FRAMBO (Aboisso) ✓	7 540 000	5 706 200	5 877 386
71104000086 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le Centre de Protection de la Petite Enfance (CPPE) d'Aboisso ✓	6 040 000	6 221 200	6 407 836
71104000087 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans Centre de Protection de la Petite Enfance (CPPE) de Affiéou ✓	7 160 000	7 374 800	7 596 044
71104000088 Apporter un soutien social aux pensionnaires du Centre de Protection de la Petite Enfance (CPPE) de Samo ✓	6 260 000	6 447 800	6 641 234
71104000089 Apporter un soutien social aux pensionnaires du CPPE DE SAYKRO (Aboisso) ✓	6 160 000	6 344 800	6 535 144
71104000093 Apporter un soutien social aux pensionnaires de CPPE ROSA D'ABOISSO ✓	6 060 000	6 241 800	6 429 054
71104000094 Apporter un soutien social aux pensionnaires du Centre de Protection de la petite enfance de Grand-Bassam ✓	6 000 000	6 180 000	6 365 400
71104000095 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le Centre de Protection de la Petite Enfance Ebouinda (Tiapoum) ✓	7 560 000	7 786 800	8 020 404
71104000096 Animer le CPPE de N'guiémé (TIAPOUM) ✓	6 030 000	6 210 900	6 397 227
71104000101 Apporter un soutien social aux pensionnaires du CPPE DE KOTOAGNUAN (Aboisso) ✓	7 860 000	8 095 800	8 338 674
71104000105 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 dans la garderie GARDERIE D'ENFANTS DE TOUMANGUIE-VILLAGE ✓	7 160 000	7 374 800	7 596 044
71104000106 Apporter un soutien social aux activités de l'Orphelinat de Grand-Bassam ✓	256 678 381	264 378 732	272 310 094
71104000108 Apporter un soutien social aux pensionnaires du CPPE DE EJAMBO (Aboisso) ✓	7 360 000	6 035 800	6 216 874
71104000110 Apporter un soutien social aux pensionnaires du Centre de Protection de la Petite Enfance (CPPE) d'Adaou ✓	6 860 000	5 520 800	5 686 424
71104000111 Apporter un soutien social aux pensionnaires du Centre de Protection de la Petite Enfance (CPPE) Aka Aoulé d'Aboisso ✓	7 510 000	7 735 300	7 967 359
71104000112 Apporter un soutien social aux pensionnaires du CPPE PÈRE OSCAR DE MAFÉRÉ (Aboisso) ✓	5 600 000	5 768 000	5 941 040
76104000036 Apporter un soutien social aux pensionnaires du Centre de Protection de la Petite Enfance Tiassalé ✓	6 430 000	6 622 900	6 821 587
76104000039 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le Centre de Protection de la Petite Enfance (CPPE) de N'Douci ✓	6 060 000	5 932 800	6 110 784
76104000045 Apporter un soutien social aux pensionnaires du CPPE Grand Moucho (Agboville) ✓	5 860 000	6 035 800	6 216 874
76104000048 Apporter un soutien social aux pensionnaires du Centre de Protection de la Petite Enfance (CPPE) d'Agboville ✓	6 310 000	6 344 800	6 535 144
76104000050 Apporter un soutien aux enfants du Centre de Transit pour Enfants d'Agboville (CTEA) ✓	30 482 050	31 396 512	32 338 407
76104000054 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE DE GAN EDEN (Agboville) ✓	5 000 000	5 000 000	5 000 000
76104000055 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE DE MESANGES (Agboville) ✓	5 000 000	5 000 000	5 000 000
76104000056 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE de N'ZIANOUAN ✓	5 000 000	5 000 000	5 000 000
76104000057 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans la CRECHE/GARDERIE Aboude KOUASSIKRO (Agboville) ✓	5 000 000	5 000 000	5 000 000
77104000036 Apporter un soutien social aux pensionnaires du CPPE de Memni (Alépé) ✓	4 960 000	5 108 800	5 262 064
77104000039 Apporter un soutien social aux pensionnaires du CPPE Grâce d'Ahoutoué (Alépé) ✓	5 000 000	5 150 000	5 304 500
77104000041 Apporter un soutien social aux pensionnaires de CPPE D'ANANGUIE (ADZOPE) ✓	8 360 000	8 610 800	8 869 124
77104000045 Apporter un soutien social aux pensionnaires du CPPE de OGHLWAPO ✓	5 860 000	5 726 800	5 898 604
77104000049 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE d'Adzopé 2 ✓	5 000 000	5 000 000	5 000 000
77104000050 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE de YAKASSE ATTOBROU ✓	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78104000391 Apporter un soutien social aux pensionnaires du Centre de Protection de la Petite Enfance de Koumassi Nord Est Mamie Adjoua ✓	6 010 000	6 190 300	6 376 009
78104000395 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le Centre de Protection de la Petite Enfance COCODY SUD ✓	7 060 000	7 271 800	7 489 954
78104000396 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans Centre de Protection de la Petite Enfance YOPOUGON ATTIE ✓	6 060 000	6 241 800	6 429 054
78104000397 Apporter un soutien social aux pensionnaires de la Pouponnière de Yopougon ✓	269 500 456	277 585 470	285 913 034
78104000398 Organiser la Journée de l'Enfant Africain ✓	22 600 000	23 278 000	23 976 340
78104000399 Apporter un soutien social aux pensionnaires du Centre de Protection de la Petite Enfance d'Anono ✓	8 060 000	8 301 800	8 550 854
78104000400 Apporter un appui au fonctionnement du Parlement des enfants ✓	4 000 000	4 120 000	4 243 600
78104000412 Gérer les activités de la Pouponnière MTHB ✓	255 957 338	263 636 058	271 545 140
78104000430 Apporter un soutien social aux pensionnaires du Centre de Protection de la Petite Enfance (CPPE) les hammeaux de la Palmeraie ✓	6 260 000	6 447 800	6 641 234
78104000443 Coordonner les interventions en matière de protection de l'enfant ✓	2 000 000	2 060 000	2 121 800
78104000489 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le Centre de Protection de la Petite Enfance (C P P E) Mamie ADJOUA ✓	5 960 000	6 138 800	6 322 964

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22121 Protection des Enfants et des adolescents vulnérables	7 695 668 932	8 846 286 016	9 711 155 877
78104000497 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 dans le CPPE DE DJAKO DJOMAN D'AZITO ✓	7 660 000	7 889 800	8 126 494
78104000516 Apporter un soutien social aux pensionnaires de l'Orphelinat de BINGERVILLE ✓	370 891 908	291 493 584	291 968 234
78104000537 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE d'ABOUABOU ✓	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78104000538 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE AKW-DJEMIN BINGERVILLE ✓	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78104000539 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE de MAMIE ADJOUA YOPOUGON ✓	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78104000540 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE DE DJOROGOBITE CITE SIR ✓	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78104000541 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans la garderie du DEBARCADERE LOCODJORO (Yopougon) ✓	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78104000542 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans la CRECHE/GARDERIE MTHB (Adjamé) ✓	5 000 000	5 000 000	5 000 000
79104000034 Apporter un soutien social aux pensionnaires de la Pouponnière de Dabou ✓	311 923 344	308 921 044	318 188 676
79104000043 Apporter un soutien social aux pensionnaires de la GARDERIE D'ENFANTS DE VIEIL AKLOJ (DABOU) ✓	4 500 000	4 635 000	4 774 050
4 Investissements	42 187 207	31 019 427	0
Trésor	42 187 207	31 019 427	0
76104000051 Réhabiliter, Etendre et Equiper le Centre de Transit d'Agboville pour les enfants en situation de rue	42 187 207	31 019 427	0

III.2.5. Programme 5: Autonomisation des femmes

III.2.5.1. Stratégie du programme

Tableau 4: Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 5: Autonomisation des femmes	Action 5.1: Renforcement des capacités des femmes en entrepreneuriat
	Action 5.2: Appui aux projets d'entrepreneuriat des femmes

III.2.5.2. Performance du programme

Tableau 5: Performance du programme

Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthodes de calcul/ Moyens de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Former et sensibiliser sur le plan économique, social et juridique	Proportion d'organisations de femmes ayant bénéficié de formation sur l'entrepreneuriat	10%	44,55%	45,10%	46%	(Nombre d'organisation de femmes formées à l'entrepreneuriat / Nombre d'organisations de femmes à former) x 100 Source : Rapport d'activités DAEF
	Proportion de femmes bénéficiaires de programmes de renforcement de capacités en leadership, management et compétences de vie sociale	27,91%	28,91%	29,30%	30%	(Nombre de femmes bénéficiaires de programme de renforcement de capacités en leadership, management et compétences de vie sociale / Nombre de femmes programmées) x 100 Source : Rapport d'activités DAEF
OS 2 : Améliorer l'appui financier et matériel apporté aux femmes	Proportion de femmes ayant bénéficié d'appuis pour l'acquisition et l'utilisation de technologies agropastorale, halieutique et artisanale	-	31,5%	32,25%	33%	(Nombre de groupements équipés / Nombre de groupements programmés) x100 Source : Rapport d'activités PGNFNF
	Nombre d'organisations féminines ayant bénéficié d'appui en matériels	-	37	40	43	Dénombrement Source : Rapport d'activités DAEF
	Nombre de partenariats obtenus avec les structures financières	1	2	3	4	Dénombrement Source : Rapport d'activités PGNFNF

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6: Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 5: Autonomisation des femmes	881 494 131	1 486 896 404	4 015 687 411
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	143 250 000	172 243 748	176 878 477
Transferts	296 425 000	314 652 656	338 808 934
Investissements	441 819 131	1 000 000 000	3 500 000 000
Trésor	441 819 131	1 000 000 000	3 500 000 000
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	0	0	0

Tableau 7: Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22218 Autonomisation des femmes	881 494 131	1 486 896 404	4 015 687 411
2221804 Renforcement des capacités des femmes en entreprenariat	141 675 000	170 621 498	175 207 560
2 Biens et services	95 250 000	122 803 748	125 955 277
78104000382 Piloter le conseil national de femme	4 000 000	4 120 000	4 243 600
78104000447 Apporter un appui financier aux femmes pour la création d'AGR	28 500 000	29 355 000	30 235 650
78104000496 Organiser la Journée mondiale de la femme rurale	32 500 000	30 900 000	31 827 000
90104000008 Coordonner les activités d'autonomisation économique de la femme	30 250 000	58 428 748	59 649 027
3 Transferts	46 425 000	47 817 750	49 252 283
78104000366 Apporter un appui à l'achat des titres de transport SOTRA des auditrices	46 425 000	47 817 750	49 252 283
2221805 Appui aux projets d'entreprenariat des femmes	739 819 131	1 316 274 906	3 840 479 851
2 Biens et services	48 000 000	49 440 000	50 923 200
78104000472 Organiser la Journée internationale de l'entreprenariat féminin	33 000 000	33 990 000	35 009 700
78104000473 Former et sensibiliser les femmes et groupements féminins en entrepreneuriat	15 000 000	15 450 000	15 913 500
3 Transferts	250 000 000	266 834 906	289 556 651
78104000504 Fond d'amitié et de coopération Ivoiro-Burkinabé pour la promotion de la femme (FACIBF)	250 000 000	266 834 906	289 556 651
4 Investissements	441 819 131	1 000 000 000	3 500 000 000
Trésor	441 819 131	1 000 000 000	3 500 000 000
90104000005 Projet de Construction des Usines des Femmes de Côte d'Ivoire "USIFEM-CÔTE D'IVOIRE"	345 819 131	500 000 000	1 000 000 000
78104000451 Projet Autonomisation de la Femme rurale	96 000 000	500 000 000	2 500 000 000